

Vie régionale → L'actu

RÉHABILITATION ■ Une proposition de loi soumise par 44 députés examinée par l'Assemblée nationale jeudi 13 janvier

Fusillés pour l'exemple : les lignes bougent

La lutte d'associations pacifistes pour la réhabilitation des fusillés pour l'exemple de la guerre de 14-18 commence à trouver un écho dans la classe politique.

Pierre-Olivier Vérot
pierre-olivier.verot@centrefrance.com

Ils sont de ceux que la mitraille a fauchés durant la Première Guerre mondiale. Destin ô combien commun pour les malheureux Poilus. Sauf que ce n'est pas sous les balles ennemies qu'ils sont tombés, mais celles des pelotons formés par leur propre armée pour les exécuter, parce que, lors d'un assaut de plus, un assaut de trop, alors qu'on les sommait de courir au-devant d'une mort certaine, ils ont reculé. Terrorisés. Paralysés, sans doute, pour certains.

44 députés à l'origine d'une proposition de loi examinée ce jeudi 13 janvier



ART. L'un des plus illustres dessins de l'artiste Jean Rouppert, de Saint-Alban-les-Eaux (*Le Pays du 11 novembre 2021*), représente un soldat fusillé pour l'exemple lors de la Première Guerre mondiale.

rieurs au groupe de Jean-Luc Mélenchon se sont joints à ce texte qui propose la réhabilitation collective des fusillés pour l'exemple. À l'image de l'iconoclaste Jean Lassalle. Dans la Loire, Régis Juanico est parmi ceux-ci. Ils sont donc au total 44 à porter cette proposition qui vise, selon ses termes, « à réparer l'injustice dont ces hommes furent victimes et ainsi faire droit à une exigence de dignité et de reconnaissance ».

Le soutien de Nathalie Sarles

S'ils savent que la proposition a peu de chances d'être adoptée en l'état, puisque les principaux groupes parlementaires ont donné consigne à leurs membres de s'y opposer, les militants pacifistes se réjouissent tout de même de constater que le combat qu'ils mènent de longue date commence à infuser au sein de la représentation nationale. Et sur le plan local, Yannick Sybelin, président du groupe roannais de la Libre-Pensée, Maurad Hassani, président de l'Alampse (Association laïque du monument pacifiste de Saint-Martin-d'Estreaux et de la Loire), et Abel Durantet, descendant du soldat Durantet ayant connu ce triste sort, ont rencontré récemment la députée Nathalie Sarles, membre de la majorité La République en Marche qui, malgré la position de son groupe, a décidé de soutenir cette proposition de loi (*lire ci-contre*). ■

Ils sont ces « fusillés pour l'exemple », dont les tristement illustres « martyrs de Vingré », qui ont connu la mort et dont le funeste destin a jeté l'opprobre de la bonne société sur leurs propres familles après leur décès et à la fin du conflit. Parce qu'ils étaient considérés comme des traîtres, mauvais soldats et mauvais Français. Depuis des années, des

associations pacifistes, au premier rang desquelles la Libre-Pensée, tentent de faire réhabiliter collectivement ces victimes pas comme les autres de cette boucherie. Plusieurs Roannais figurent notamment au rang des martyrs de Vingré, dont Francisque Durantet, d'Ambierle. Un exemple parmi plus de 660 autres recensés.

La démarche des associations pacifistes envers les

gouvernements et présidents de la République successifs n'a pas abouti à la réhabilitation collective de ces enfants de la patrie que cette dernière a choisi d'envoyer six pieds sous terre, souvent au terme de « procès » expéditifs sur les lieux des crimes supposés de rébellion et de désobéissance.

Néanmoins, des élus commencent à soutenir et même porter cette cause

au niveau de la représentation nationale. Dans la Loire, le député Régis Juanico (Génération.s), les sénateurs Jean-Claude Tissot (PS) et Cécile Cukierman (PC) se sont déjà engagés.

Au niveau national, le groupe La France Insoumise est à l'origine d'une proposition de loi, qui doit être examinée par l'Assemblée nationale ce jeudi 13 janvier. Finalement, plusieurs députés exté-

QUESTIONS À



NATHALIE SARLES
Députée du Roannais

Voterez-vous la proposition de loi concernant la réhabilitation des fusillés pour l'exemple ?

Je ne pourrai pas, car je ne serai pas à l'Assemblée ce jour-là. Mais j'ai décidé de soutenir publiquement ce texte.

Malgré la position de votre groupe parlementaire ?

Oui, j'ai été touchée par les arguments présentés. Et la description par Abel Durantet des brimades subies par sa famille. Je pense qu'en outre il faut soutenir tout ce qui conforte la paix, qui, contrairement à ce que l'on pense parfois, n'est jamais définitivement acquise.

Avez-vous des réserves sur le texte ?

Dans l'idéal, il faudrait faire du « cas par cas ». Car les condamnations ont été prononcées pour des faits fort différents. Mais globalement, il faut s'imaginer que ces jeunes hommes ont été projetés dans quelque chose d'intenable pour eux. Et des jugements ont été hâtifs.

COURT-MÉTRAGE ■ Marion Filloque et Ophélie Bau ont posé leur caméra à Saint-Haon-le-Châtel, fin 2021

La Côte roannaise, décor de cinéma pour deux réalisatrices

Marion Filloque et Ophélie Bau ont tourné leur nouveau court-métrage *Le chemin*, à Saint-Haon-le-Châtel. Les deux co-réalisatrices le présenteront au Nikon Film Festival.

C'est dans la boîte ! Les 30 et 31 décembre derniers, la réalisatrice Marion Filloque, ainsi que l'actrice et réalisatrice Ophélie Bau, ont posé leur caméra à Saint-Haon-le-Châtel pour le tournage du court-métrage *Le Chemin*. « Nous cherchions un village médiéval. Grâce à mes parents, on a trouvé Saint-Haon-le-Châtel et on a décidé d'y tourner », souligne la réalisatrice native de Saint-Alban-les-Eaux.

Le film a été réalisé dans le cadre du Nikon Film Festival (festival interna-



CADRE Le tournage du court-métrage s'est déroulé à Saint-Haon-le-Châtel. NICOLAS FLUCHOT

tional de court métrage créé en 2009. Les deux co-réalisatrices y participent pour la seconde fois. « Nous avons collaboré pour le film *Grâce* (2019). Nous sommes des âmes créatives et nous avons des choses à raconter. Le thème du festival étant *Le rêve*, on s'est dit que quelque chose allait découler de ça et on a décidé de faire un film », explique Marion Filloque. La réalisation de ce court-métrage a été « un véritable challenge car il faut créer et raconter une histoire en 140 secondes maximum », confie la présélectionnée au prix de la révélation féminine de l'année aux César 2022.

Le tournage s'est fait dans une « ambiance familiale, avec des person-

nes avec qui on se sent bien ». Au total, une équipe d'une vingtaine de personnes a travaillé pour ce film, dont huit présentes sur le plateau, à laquelle se sont joints quatre figurants.

Des rencontres avec le public

Marion Filloque et Ophélie Bau ont jusqu'au 15 janvier pour envoyer leur film au concours. Après le festival, la création des co-réalisatrices pourrait être diffusée lors de rencontres avec le public. « On a reçu deux propositions pour diffuser les films *Le Chemin* et *Grâce* dans la Côte roannaise. On pourrait également proposer notre nouveau film à d'autres festivals », indique Marion Filloque. ■

Morgan Parmentier
morgan.parmentier@centrefrance.com